



DOMAINE D'OGNOAS

Arthez-d'Armagnac (Landes)

2019





Un environnement à l'est du département

Le Domaine d'Ognoas qui s'étend sur près de 650 hectares en **Bas-Armagnac landais**, est une mosaïque de milieux indispensables à la biodiversité et un espace d'observation et de détente.

La terre

Domaine agricole, forestier et viticole, ses terres sont occupées par des cultures où l'activité principale reste la production d'Armagnac et de Floc de Gascogne.

Le bois

Les forêts occupent la moitié de la superficie où les chênes centenaires servent à la fabrication de fûts destinés au vieillissement des eaux-de-vie du Domaine.

L'eau

D'une présence discrète, la Gaube et le Midou sinuent sur les terres d'Ognoas. L'étang du moulin est propice à la détente et à la balade.

L'armagnac

Au sein des terres silico-argileuses, sur des plateaux bien ensoleillés, le vignoble du Domaine départemental d'Ognoas s'étend sur plus de 50 hectares et fournit un vin de distillation d'excellente qualité. Les millésimes d'armagnac d'Ognoas, composés des cépages Folle Blanche, Baco 22A et Ugni Blanc, fleurent bon la vanille et le pruneau.



Moulin de la Gaube



Un lieu d'accueil et de découverte

Patrimoine historique, propriété du Département des Landes, le Domaine est un lieu de découverte du Bas-Armagnac landais. L'environnement naturel qui lui sert d'écrin est un espace de liberté pour les visiteurs.

Le Domaine, ouvert toute l'année, reste fidèle à la tradition et à l'authenticité de ses produits. L'art de la dégustation des Armagnacs et Flocs de Gascogne produits à Ognous vous sera dévoilé lors des visites.

Visites commentées

- › La salle de distillation et ses deux alambics
- › Les chais de vieillissement
- › La salle de dégustation

Visites libres

- › La Voie Verte et ses boucles de randonnée
- › Les chemins de randonnée du Domaine
- › Le conservatoire des plants de vigne Baco
- › L'Arboretum

Activités libres

- › Aire de pique-nique à Tampouy et aux abords du moulin de la Gaube
- › Pêche sur les berges de l'étang de la Gaube et du Midou (AAPMMA de Villeneuve-de-Marsan)

Boutique

Vente d'Armagnacs millésimés et de Flocs de Gascogne



Découverte du Domaine d'Ognoas

Un lieu de séjour

Renseignements et réservations

Tél. : 05 58 45 22 11

Mél. : contact@domaine-ognoas.com

domaine-ognoas.com

Les locations saisonnières «Chauron» et «Pasquet»

Deux anciennes métairies du XVIII^e siècle restaurées et décorées dans le respect et l'esprit de la région de l'Armagnac landais vous donnent la possibilité de séjourner sur place.

> Location à la semaine ou en week-end - Label Gîtes de France 4 épis - thématique « Bacchus »



Pasquet



Chauron



Un patrimoine historique

La Seigneurie d'Ognoas

La Seigneurie d'Ognoas appartient en 1240 à la Vicomté du Marsan. Dès 1274, le maître des lieux s'appelle Arnaud Bosquet, premier Seigneur connu d'Ognoas. En 1770, le Domaine d'Ognoas devient la propriété d'Etienne Lormand.



La maison forte de Tampouy

En 1775, Nicolas Lormand, fils d'Etienne, achète une autre maison forte du XIII^e siècle qui domine les deux rives du Midou (site protégé au titre des Monuments Historiques).



L'alambic d'Ognoas

La famille Lormand développe la production d'armagnac sur le Domaine et construit un alambic en cuivre en 1804. Chauffé au feu de bois, il est le plus ancien alambic de Gascogne toujours en fonctionnement (Monument Historique depuis 2004). L'alambic de 1804 participe chaque année, avec l'Alambic SIER de 1936, à la distillation d'environ 2 800 hl de vin blanc.

Le Moulin de La Gaube et les métairies

Le Moulin de « Lagaube » est signalé dans le dénombrement des biens d'Etienne Lormand en 1771. Il a été utilisé jusqu'à la fin des années cinquante.

La transition

En 1847, le fils de Nicolas, Jacques Taurin Lormand lègue ses propriétés au Diocèse d'Aire-sur-Adour. La loi de 1905 transfère le Domaine d'Ognoas au Département des Landes et devient ainsi propriété publique.

Domaine d'Ognoas

40190 Arthez-d'Armagnac (Landes)
Tél. : 05 58 45 22 11
Mél. : contact@domaine-ognoas.com

domaine-ognoas.com



Horaires de visite

- Du 1^{er} octobre au 30 avril :

Le jeudi et le vendredi : de 14 h à 17 h 30
Visite guidée : 15 h

- Du 2 mai au 30 septembre :

Du mardi au vendredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Visites guidées : 10 h et 15 h

Le lundi après-midi et les weeks-ends : de 14 h à 17 h 30
Visite guidée : 15 h

Visite guidée et dégustation : 2 €

Le Domaine est fermé le lundi matin et les jours fériés.

Horaires de la boutique

- Toute l'année :

Du lundi au vendredi :
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

*Site central accessible
aux personnes
à mobilité réduite
Parking gratuit*



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
A consommer avec modération.